



**Avis de convocation
à une séance extraordinaire du
conseil de la Ville de Lévis**

Monsieur le Maire,
Mesdames les Conseillères,
Messieurs les Conseillers,

Vous êtes avisés qu'une séance extraordinaire du conseil de la Ville est convoquée par le maire pour le **lundi 3 mai 2021 à 18 heures**, par visioconférence, lors de laquelle les affaires suivantes seront soumises :

Ordre du jour

1. Période de questions

2. Urbanisme

- 2.1. Audition de l'appel de la décision du comité de démolition refusant la démolition de l'immeuble situé au 5204-5224, rue Saint Laurent (secteur Lévis, lot 2 432 578 du cadastre du Québec)
Document d'aide à la décision URBA-CUMB-2021-010
- 2.2. Fixation de la date du prononcé de la décision du comité de démolition refusant la démolition de l'immeuble situé au 5204-5224, rue Saint Laurent (secteur Lévis, lot 2 432 578 du cadastre du Québec)

3. Période d'intervention des membres du conseil

4. Levée de la séance

Le 27 avril 2021

La greffière,

(signé) Marlyne Turgeon
Marlyne Turgeon, avocate